

## Atelier de révisions L2 DPG 2026

### ● Atelier n°1 : Ajouter les termes manquants

L'article ..... du Code pénal pose le principe de légalité criminelle. Pour qu'une infraction soit caractérisée, il faut démontrer l'existence d'un élément ....., ..... et ..... L'élément matériel peut être constitué par un acte ..... ou .....

L'intention est prévue par l'article ..... du Code pénal. Il suppose la démonstration d'un dol ..... qui implique la conscience et ..... d'enfreindre la loi pénale. Certaines infractions supposent également la démonstration d'un dol ..... Pour le meurtre, il s'agit de ..... Pour le vol, il s'agit de .....

L'iter criminis commence par ..... et se termine par .....

En cas de viol, l'usage du préservatif peut être considéré comme .....

La défaillance physique de l'auteur est appréhendée comme un .....

La caractérisation d'une infraction involontaire suppose nécessairement ....., ..... et .....

Le lien de causalité doit être ..... Si la faute est simple, le lien de causalité doit être .....

La faute qualifiée peut être ..... ou .....

Le lien ..... peut être caractérisé lorsque la personne a soit frappé ou heurté la victime, soit initié ou contrôlé le mouvement d'un objet qui a frappé ou heurté la victime.

Selon l'article 121-3 alinéa 4 CP, la causalité sera ..... lorsque la personne a créé, contribué à créer la situation qui a permis la réalisation du ..... (auteur indirect) ou qui n'a pas pris les mesures pour ..... le dommage (auteur médiateur).

Pour engager la responsabilité d'une personne morale, il faut qualifier ....., ..... et .....

### ● Atelier n°2 : Quizz

1) *Quelle est la loi qui a précisé les exigences en matière de causalité ?*

- a) La loi Fauchon du 10 juillet 2010
- b) La loi Fauchon du 10 juillet 2000
- c) La loi Falcon du 1er juillet 2000
- d) La loi Falson du 6 juillet 2006

2) *Qu'est-ce que le repentir actif ?*

- a) Le fait de s'excuser auprès de l'institution judiciaire
- b) Un désistement volontaire antérieur à la commission de l'infraction
- c) Un désistement volontaire pendant la commission de l'infraction
- d) Un désistement volontaire après la commission de l'infraction

3) *Qu'est-ce qu'implique l'obligation de sécurité de l'employeur ?*

- a) Prendre des mesures adaptées uniquement pour la sécurité des salariés
- b) Prendre des nouvelles régulières de ses salariés
- c) Prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger la sécurité ainsi que la santé physique et mentale des salariés
- d) Faire appel à des organismes experts de la sécurité en entreprise

4) *Qu'a décidé la CC concernant la transmission du sida ?*

- a) C'est un empoisonnement
- b) C'est une administration de substances nuisibles

5) *Brandon se bat en sortie de boîte de nuit avec Jason sur un conflit lié à leur activité tuning. Jason prend des coups et sa tête finit par heurter mortellement un panneau stop. Quelle infraction ?*

- a) Homicide volontaire
- b) Homicide involontaire
- c) Violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner

● *Atelier n°3 : Répondre aux questions en justifiant*

- Comment expliquez-vous la différence entre la faute caractérisée et la faute délibérée ? Classez les fautes par ordre de gravité.
- De quelle manière distinguez-vous les infractions de résultat des infractions formelles ?
- Les infractions commises pour le compte de la personne morale impliquent-elles nécessairement un profit économique ? Autrement dit, la personne morale condamnée tire-t-elle toujours un quelconque profit de l'infraction?